RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Avis relatif à l'octroi par la Commission européenne d'une période transitoire pour l'utilisation de l'appellation d'origine protégée « Cidre Cotentin » / « Cotentin »

Le présent avis porte à la connaissance du public, la publication au *Journal officiel de l'Union européenne* en date du 9 août 2019 octroyant une période transitoire pour l'utilisation de l'appellation d'origine protégée [Cidre Cotentin / Cotentin (AOP)].